



REVUE DE PRESSE 2022

Communiqué publié sur le site Web RIM (18 mars 2022)

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Des changements au sein du conseil d'administration de TACL

18 mars 2022

[Retour](#)

[Twitter](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)

[Transférer](#)

[Sauvegarder](#)

[Imprimer](#)

Suivant les élections municipales de novembre dernier, de nouveaux représentants des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut et de Ville de Rivière-Rouge ont été nommés pour siéger au conseil d'administration de TACL. Ces changements ont touché cinq postes sur sept, ce qui constitue un mouvement important. Deux élus poursuivent ainsi leur mandat, soit M. Steve Perreault, maire de la municipalité de Lac-Supérieur, et M. Jacques Gariépy, maire de la ville de Saint-Sauveur. Ce dernier a été élu président, alors que M. Perreault a été élu vice-président. Les nouveaux membres représentant la MRC des Laurentides sont M. Jean-Simon Levert, maire de la municipalité de Mont-Blanc, et Mme Fanny Véronique Couture, mairesse de la municipalité d'Huberdeau. Pour la MRC des Pays-d'en-Haut, les représentants sont M. Tim Watchorn, maire de la municipalité de Morin-Heights, qui a aussi été élu comme secrétaire et trésorier, et Mme Michèle Lalonde, mairesse de la ville de Sainte-Adèle.



M. Jacques Gariépy

Le conseil d'administration de TACL est aussi composé de quatre représentants de la communauté, de deux (2) représentants d'utilisateurs, et de trois personnes-ressources. L'expérience et l'engagement des membres favorisent une stabilité et l'intégration harmonieuse des nouveaux membres.

La présidence comme pilier de stabilité

M. Gariépy tient à souligner l'engagement de M. Robert Bergeron, qui agissait comme président du conseil d'administration depuis plus d'une décennie, et qui se trouvait impliqué au transport adapté et collectif des Laurentides depuis plus de 15 ans.



M. Robert Bergeron

La transition vers la présidence est ainsi favorisée par le fait que M. Gariépy agissait comme vice-président et par la consistance de l'engagement du président sortant. « Les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour témoigner à M. Bergeron toute notre reconnaissance pour le travail accompli au fil des ans », souligne M. Gariépy. Plusieurs réalisations comptent durant sa présidence. Mentionnons, entre autres, la mise en place de l'organisme TACL en 2011 et la signature d'ententes importantes, dont celles avec le centre de services scolaires des Laurentides et la MRC de La Rivière-du-Nord pour la ville de Prévost (circuit de l'Inter).

Des défis post-COVID-19

Le nouveau conseil d'administration relève le défi d'assurer la pérennité du financement, grandement affecté par la pandémie. Des représentations politiques sont d'ailleurs au programme. Au nombre des enjeux comptent aussi ceux de la modernisation des services, notamment par les volets numériques, telles les facilités de paiement, les réservations en ligne et la géolocalisation accessible des véhicules. Le conseil d'administration s'est récemment penché sur l'éclairage des abribus, la révision des règlements généraux et les enjeux de continuité des services en contexte où les transports sont affectés par les coûts élevés des véhicules et de l'essence et par la rareté de main-d'œuvre qualifiée. « Les deux prochaines années seront charnières pour l'adaptation et le développement des services de transport adapté et collectif, nous nous y investissons déjà, avec l'intention d'être accompagnés au besoin pour prendre les meilleures décisions bien éclairées », termine M. Gariépy.



17 mai 2022 à 9 heure 00 min | Par Simon Cordeau

Reading Time 2 mins

LE BUZZ AUTOMOBILE | PRINTEMPS 2022

Encourager le covoiturage par une plateforme commune

Pour promouvoir et faciliter le covoiturage dans la région, cinq MRC des Laurentides souhaitent choisir une plateforme commune. « Des plateformes existent déjà. L'intérêt d'intervenir est d'avoir un message commun sur une plateforme qu'on aura préalablement choisie, avec des critères bonifiés. L'idée est de la promouvoir et de la soutenir. On fait l'hypothèse qu'on va donner confiance aux gens et qu'ils utiliseront cette option de mobilité supplémentaire », explique Annie Bélanger, directrice générale du Transport adapté et collectif (TACL).

Les MRC de La Rivière-du-Nord (sans Saint-Jérôme), des Pays-d'en-Haut, d'Argenteuil, des Laurentides et d'Antoine-Labelle se sont associées pour faire l'appel d'intérêt, puis pour soutenir cette plateforme commune. « On pense qu'on a un projet audacieux. Le covoiturage en milieu rural n'est pas telle-ment développé encore », s'enthousiasme Mme Bélanger.

La démarche avait débuté en 2019, raconte-elle. « Sauf que la pandémie est arrivée. Covoiturer dans ce contexte-là n'était pas l'idéal, donc ç'a été mis sur la glace. »

Adaptée aux besoins de la région

Les MRC évaluent plusieurs critères afin de choisir la bonne plateforme pour la région. L'un d'eux est sa souplesse pour les usagers. « *Je peux mettre les trajets pour ma semaine de travail au complet, ou les planifier la veille, ou une heure avant mon départ.* Les gens voient mes parcours, et moi je vois les gens intéressés », illustre Mme Bélanger.



Annie Bélanger, directrice générale du
TACL. (Crédit photo: Courtoisie)

Un autre élément important du covoiturage est le partage des coûts. Selon Mme Bélanger, il est important que les modalités de paiement passent par la plateforme. Il que le passager connaisse le montant dû avant le trajet. « *Sur certaines plateformes, je peux faire une place dans ma voiture. Mais si je ne suis pas au rendez-vous, il n'y a pas nécessairement de suivi. Je ne suis pas évalué sur ma conduite. C'est un échange de services, avec argent comptant, qui n'est pas toujours encadré.* »

Ainsi, les MRC misent sur des fonctionnalités supplémentaires de la plateforme. Par exemple, donner la possibilité de signaler une voiture en mauvais état ou de signaler tout problème. « *Pour rassurer les préjugés, fondés ou non, et toute la question de la sécurité, on veut mettre certains mécanismes de vérification et de suivi.* »

En choisissant la meilleure plateforme, adaptée aux besoins de la région, Mme Bélanger espère inspirer la confiance et la participation des citoyens, qui seront la clé du succès pour le projet. « *On a un grand territoire. Le plus de gens possible qui ont une voiture et qui rendent des places disponibles, le plus les gens utiliseront la plateforme. C'est ça la recette.* »

Inclure les employeurs

On veut aussi permettre une participation des employeurs de la région, afin d'encourager leurs employés à utiliser le covoiturage.

« *Ça peut réduire le nombre de places occupées dans leur stationnement, faciliter le déplacement de ceux qui n'ont pas de voiture, et ils font leur part pour l'environnement* », illustre Mme Bélanger. Les employeurs pourraient offrir des incitatifs aux covoitureurs, comme des rabais pour le stationnement ou à la cafétéria.

Ainsi, l'appel d'intérêt étant terminé, deux soumissionnaires sont considérés. « *On est en train de terminer l'analyse de tout ça. D'ici la fin du mois de mai, on va pouvoir confirmer la plateforme choisie et commencer une discussion avec elle pour l'implanter* », annonce Mme Bélanger.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Du positif en transport collectif

14 juin 2022



Transport adapté et collectif des Laurentides, qui opère entre autres les services de taxibus et d'autobus l'Inter des Laurentides, avise les citoyens d'un maintien des tarifs. En effet, les élus de la MRC des Laurentides et ceux de la MRC des Pays-d'en-Haut ont fait le choix de préserver la tarification en vigueur depuis 2018, tant au transport adapté qu'au transport collectif.



Une option qui demeure abordable

Dans un contexte où le prix des denrées et de l'essence augmente significativement, le transport collectif demeure une option de mobilité abordable. TACL désire rappeler que la série de titres de transport introduite l'an dernier s'avère très intéressante pour les citoyens. Un titre mensuel pour le taxibus a été ajouté ainsi qu'un titre Duo, permettant l'utilisation illimitée des taxibus et de l'autobus pour 30 jours consécutifs. De plus, à l'achat d'un passage unique à 6 \$, les usagers utilisant les deux services dans la même journée ne paieront que le premier des deux, sur demande d'une correspondance au chauffeur.

Des modifications aux habitudes de mobilité

Modifier ses habitudes demeure un défi en soi, et l'utilisation de la voiture demeure bien ancrée dans les habitudes de vie nord-américaines. Toutefois, être bien informé de ses options est la clé pour y arriver. Une agente à la centrale d'appels est disponible pour assister les usagers et fournir des informations supplémentaires 7 jours sur 7 entre 8 h et 19 h. Les horaires et tarifs sont aussi facilement accessibles sur le site Web www.linter.ca. Enfin, le suivi des autobus en temps réel, fourni par la plateforme Zenbus, apporte une grande amélioration au confort des usagers, leur permettant de voir avec précision l'heure de passage réel de l'autobus.

Ajout d'heures de service en taxibus

Notons que tous les services de transport collectif de TACL sont maintenant offerts 7 jours sur 7 depuis mai 2021. « Le service de taxibus étendu sur 7 jours est un vrai succès, les gens ayant besoin de se déplacer aussi les fins de semaine », affirme Annie Bélanger, directrice générale de TACL.

Nouveaux projets

Rappelons que la nouvelle plateforme de covoiturage ralliant cinq MRC devrait voir le jour à l'automne. Ce projet permettra de maximiser l'utilisation des places libres dans les voitures et de réduire l'usage des autos solo, tout en impliquant un partage des coûts entre les occupants du véhicule. Un nouveau système d'exploitation permettant notamment de suivre en temps réel les véhicules de taxibus et de transport adapté, d'effectuer les réservations et le paiement en ligne est aussi en voie d'être mis en place.

**L'Inter vous souhaite la bienvenue à bord
pour la poursuite de votre route...**

 **BUS**

 **TAXIBUS**

**et vous rappelle cette consigne
de sécurité importante:**
les automobilistes ne sont
pas tenus de s'immobiliser
lorsque l'Inter s'arrête.

Ils risquent donc de ne pas
vous voir si vous traversez
devant l'autobus,
et le chauffeur non plus!



MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ ! linter.ca

17- mercredi 22 juin 2022 • L'info du Nord SAINTE-AGATHE



Offre d'emploi Agent(e) au service à la clientèle

TACL est un organisme du milieu municipal, gérant le transport adapté et collectif des Laurentides, dont le bureau est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

Vous avez envie de travailler au cœur des Laurentides et faire une différence par votre contribution et expertise pour un employeur soucieux du bien-être des employés?

Description :

- Répondre aux appels entrants et traiter les réservations des usagers pour le taxibus ainsi que pour le transport adapté.
- Effectuer diverses tâches administratives.

Qualifications requises :

- Diplôme minimal d'études secondaires • Expérience de 5 ans en service à la clientèle • Aisance en informatique et avec les outils technologiques : suite Office, Outlook • Excellente maîtrise du français et capacité de communiquer de façon fonctionnelle en anglais.

Conditions :

- Combinant présentiel et télétravail, incluant une fin de semaine par mois en télétravail, ainsi qu'environ un ou deux soirs semaine jusqu'à 19h en télétravail.
- Poste permanent, moy 30 hres semaine, taux horaire entre 18,45 \$ et 22,00 \$. • Régime d'épargne retraite, ass collec, journées personnelles, 13 fériés, 3 semaines de vacances, prime d'activité physique.



POSTULER : Faites-nous parvenir votre candidature d'ici le 17 juillet à : Annie Bélanger, directrice générale abelanger@transportlaurentides.ca, 819-774-0467, poste 222. Confidentialité assurée. Entrevues dans la semaine du 25 juillet pour entrée en poste vers le 8 août.
www.transportlaurentides.ca

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !



Offre d'emploi

Agent(e) au service à la clientèle

Vous avez envie de travailler au cœur des Laurentides et faire une différence par votre contribution et expertise pour un employeur soucieux du bien-être des employés? Nous avons hâte de vous accueillir au sein de notre équipe !

TACL est un organisme du milieu municipal, gérant le transport adapté et collectif des Laurentides, dont le bureau est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

TACL est reconnu comme un milieu de travail stimulant, valorisant et offrant d'excellentes conditions de travail. Nous cherchons une personne qui sera heureuse d'endosser nos valeurs : approche client, respect, engagement vers l'excellence, qui a de la facilité à s'adapter et a envie d'œuvrer dans un milieu innovant.

Description du poste :

- Répondre aux appels entrants et fournir les renseignements demandés.
- Traiter les réservations des usagers pour le taxibus ainsi que pour le transport adapté.
- Assurer la gestion des communications avec les usagers.
- Effectuer diverses tâches administratives.

Qualifications et expériences requises :

- Diplôme minimal d'études secondaires.
- Expérience de 5 ans en service à la clientèle.
- Aisance en informatique et avec les outils technologiques : suite Office, Outlook.
- Excellente maîtrise du français et capacité de communiquer de façon fonctionnelle en anglais.

Horaire :

Combinant du présentiel et du télétravail. Horaire incluant une fin de semaine par mois en télétravail, ainsi qu'environ un ou deux soirs semaine jusqu'à 19h en télétravail.

Conditions du poste :

Poste permanent, moyenne de 30 heures semaine, échelle salariale niveau 3, taux horaire entre 18,45 \$ et 22,00 \$. Régime d'épargne retraite, assurances collectives, banque de journées personnelles et 13 fériés, 3 semaines de vacances, prime d'activité physique, bonheur au travail, et tant de possibilités!

Entrée en fonction :
vers le 8 août.



Faites-nous parvenir votre candidature d'ici le 17 juillet.
Entrevues dans la semaine du 25 juillet.

par courriel à Annie Bélanger :
abelanger@transportlaurentides.ca
819-774-0467, poste 222.
Confidentialité assurée.

www.transportlaurentides.ca

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !



Offre d'emploi parue sur le site Web du journal Accès (juin 2022)



Offre d'emploi

Agent(e) au service à la clientèle

TACL est un organisme du milieu municipal, gérant le transport adapté et collectif des Laurentides, dont le bureau est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

Vous avez envie de travailler au cœur des Laurentides et faire une différence par votre contribution et expertise pour un employeur soucieux du bien-être des employés?

Titre du poste

Agent(e) au service à la clientèle

Description

Répondre aux appels entrants et traiter les réservations des usagers pour le taxibus ainsi que pour le transport adapté.

Effectuer diverses tâches administratives.

Responsabilités

- Combinant présentiel et télétravail, incluant une fin de semaine par mois en télétravail, ainsi qu'environ un ou deux soirs semaine jusqu'à 19h en télétravail.

- Poste permanent, moyenne 30 hres semaine

- Régime d'épargne retraite, assurance collective, journées personnelles, 13 fériés, 3 semaines de vacances, prime d'activité physique.

Contacts

abelanger@transportlaurentides.ca

Organisation



Type d'emploi

Temps plein

Début de l'emploi

Immédiatement

Location de l'emploi

📍 16 rue St-Paul Est, bureau 102,
Sainte-Agathe et Mont-Tremblant,
Laurentides, J8C 3R2, Canada

Horaires de travail

🕒 Temps plein

Salaire

18,45\$ - 22\$ Par heure

POSTULER

Ici bat le cœur des Laurentides



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA VILLE DE SAINT-AGATHE-DES-MONTS PASSE À L'ACTION POUR LES ÉTUDIANT.E.S

Sainte-Agathe-des-Monts, le 26 juillet 2022 – Dans le souci de soutenir les étudiant.e.s résident.e.s sur le territoire de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts inscrite.e.s à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur, le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts est fier d'annoncer la mise en place d'une nouvelle entente avec l'organisme à but non lucratif Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL). Rappelons-nous que le TACL dessert les villes et municipalités comprises entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme avec son service de transport collectif « L'inter », et que l'organisme transige déjà avec la Ville en ayant un point de service pour la vente des titres de transports collectifs à l'hôtel de ville.

C'est lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 19 juillet dernier à la place Lagny que le conseil a adopté cette nouvelle résolution, qui permettra aux étudiant.e.s admissibles de profiter de certains titres de transport vendus par le TACL pour le circuit « L'inter » gratuitement.

« Nous sommes plus qu'heureux d'annoncer cette nouvelle entente avec le TACL pour soutenir et encourager nos jeunes à poursuivre des études supérieures tout en demeurant à Sainte-Agathe, d'autant plus que le coût de la vie augmente et qu'il est de plus en plus difficile pour les étudiants de trouver un logement abordable pendant leurs études. », a tenu à souligner le maire de Sainte-Agathe-des-Monts, Frédéric Broué.

Ainsi, la Ville s'engage à rembourser au TACL le montant correspondant au nombre de titres de transport de 30 jours obtenus gratuitement par les étudiant.e.s agathois.e.s pour les sessions automne et hiver 2022-2023, soit un maximum de quatre titres par personne par session, le tout selon les modalités convenues.

À noter que la présente entente débutera le 10 août 2022 et se terminera le 30 mai 2023.

RÉSUMÉ DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE SAINT-AGATHE-DES-MONTS ET LE TACL

Les étudiant.e.s suivants pourront bénéficier de quatre titres de transports de 30 jours par session, s'ils remplissent l'ensemble des critères suivants :

- Être résident.e de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Tél.: 819 326-4595 Téléc.: 819 326-5425 Info@vsadm.ca

Ici bat le cœur des Laurentides

- Fréquenter à temps plein un établissement d'enseignement supérieur

Les étudiant.e.s qui voudront bénéficier de cette nouvelle entente devront obligatoirement fournir une pièce d'identité avec photo et une preuve d'inscription à chacune des sessions automne 2022 et hiver 2023, qui sera considérée comme étant une preuve d'adresse résidentielle à la Ville. Les étudiant.e.s admissibles devront aussi être responsables de se procurer eux-mêmes leur titre mensuel à l'hôtel de ville, s'engager à utiliser celui-ci pour eux-mêmes uniquement et s'engager à ne pas vendre ce titre ou à en faire bénéficier une autre personne.

Le titre de 30 jours s'activera automatiquement au premier jour de son utilisation et s'annulera à la trentième journée d'utilisation.

*À noter que cette entente concerne les étudiant.e.s fréquentant à temps plein un établissement d'enseignement supérieur admissible, les étudiants inscrits à l'éducation aux adultes et au secteur professionnel bénéficiant déjà d'une offre de titres de transport collectif via le Centre de services scolaire des Laurentides.

Pour tous les détails concernant cette nouvelle entente entre le TACL et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, nous vous invitons à consulter le <https://ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca/citoyens/services-aux-citoyens/tacl/>.

À PROPOS DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Ville de services au cœur des Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts a beaucoup à offrir. Avec le joyau qu'est le lac des Sables au cœur de son centre-ville, elle se démarque par sa qualité de vie en plein essor, la quantité des services professionnels et institutionnels qu'on y retrouve, de même que son offre commerciale. Sa proximité avec l'eau et la montagne en font un endroit unique et recherché. Ses plages publiques, son centre de plein air, ses sentiers de randonnée, son centre sportif Damien-Héty avec aréna et piscine, le réputé Théâtre le Patriote et la bibliothèque Gaston-Miron lui permet d'offrir à ses citoyens un milieu de vie où il fait bon vivre.

- 30 -

Information et source :

Laurie Michaud
Conseillère en communication
Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
Tél.: 819 326-4595 Téléc.: 819 326-5425 info@vsadm.ca

Ici bat le cœur des Laurentides

819-326-4595 poste 3215
michaud.laurie@vsadm.ca

Article paru dans L'info du Nord — Mont-Tremblant (28 juillet 2022)

Pas d'augmentation de prix pour le taxibus et l'Inter des Laurentides

© Publié le 28 juillet 2022 par Laureen Peers



PUBLIÉ PAR
Laureen Peers

Journaliste | lpeers@inmedias.ca

Pour permettre aux citoyens de continuer à se déplacer malgré le contexte économique actuel, le tarif du transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), qui opère entre autres les services de taxibus et d'autobus l'Inter des Laurentides, restera le même.



Dans le contexte économique actuel, le tarif de taxibus et d'autobus l'Inter des Laurentides n'augmentera pas. (Photo : TACL)

Effectivement, afin d'aider les citoyens face à l'inflation et l'augmentation du prix de l'essence, les élus de la MRC des Laurentides et ceux de la MRC des Pays-d'en-Haut ont décidé de maintenir la tarification en vigueur depuis 2018 au transport adapté et collectif.

Par ailleurs, depuis l'an dernier, une série de titres de transport a été ajoutée à l'instar du titre mensuel pour le taxibus ou encore d'un titre Duo qui permet d'utiliser en illimité les taxibus et de l'autobus pour 30 jours consécutifs. De plus, à l'achat d'un passage unique à 6 \$, les usagers utilisant les deux services dans la même journée ne paieront que le premier des deux, sur demande d'une correspondance au chauffeur.

Depuis mai 2021, tous les services de transport collectif de TACL sont disponibles 7 jours sur 7, tout comme le taxibus qui a été étendu afin d'offrir la possibilité de se déplacer les fins de semaine.

Pour rappel, les circuits, horaires et tarifs sont accessibles sur le site Web www.linter.ca. Il est également possible de suite en temps réel les autobus par le biais de la plateforme Zenbus.

Nouveaux projets

Parmi les nouveaux projets, le TACL annonce qu'une nouvelle plateforme de covoiturage ralliant cinq MRC devrait voir le jour à l'automne afin de maximiser les places libres dans les voitures et de réduire l'usage des autos solo tout en impliquant le partage des frais entre occupants.

De plus, un nouveau système d'exploitation permettant de suivre en temps réel les véhicules de taxibus et de transport adapté, d'effectuer les réservations et le paiement en ligne est aussi en voie d'être mis en place.

AVIS PUBLICS

TaCL

TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF DES
LAURENTIDES

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 août 2022

Transport adapté et collectif des Laurentides demande des soumissions pour l'octroi du contrat suivant :

Exploitation de services de transport adapté – Transport adapté et collectif des Laurentides

Transport adapté et collectif des Laurentides, ayant son lieu d'affaires au 16, rue Saint-Paul E, bureau 102, à Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 3R2, désire retenir les services d'un transporteur afin d'assurer l'exploitation d'une partie des services de transport adapté qu'il gère, pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2025 avec deux options de renouvellement d'un an chacune.

Les services qui seront fournis à la suite de l'attribution du contrat sont décrits aux documents faisant partie intégrante de l'appel d'offres, identifié « **Exploitation de services de transport adapté – Transport adapté et collectif des Laurentides** ».

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du 12 août 2022, sur le site internet du SEAO.

Pour être valides, les soumissions doivent se trouver physiquement au bureau de Transport adapté et collectif des Laurentides, **au plus tard à 13 h 00, le 12 septembre 2022**. Les documents de soumission doivent être déposés dans une enveloppe scellée, identifiée « **Exploitation de services de transport adapté – Transport adapté et collectif des Laurentides** », le tout selon les exigences prescrites aux documents d'appel d'offres. Les prix doivent être soumis dans une enveloppe scellée distincte, conformément aux documents d'appel d'offres. Les propositions seront ouvertes publiquement, le **12 septembre 2022, à 13 h 05**, sauf les enveloppes scellées devant contenir les prix.

Transport adapté et collectif des Laurentides ne s'engage à accepter ni la soumission proposant le prix le plus bas ni aucune des soumissions reçues.

ANNIE BÉLANGER
Directrice générale

3-P014217-1

Éducation

Des titres de transports en commun gratuits pour des étudiants agathois

© Publié le 17 août 2022 par In Médias

Les étudiants à temps plein dans un établissement d'enseignement supérieur et résidant à Sainte-Agathe-des-Monts pourront bénéficier gratuitement de certains titres de transport vendus.



Dans le contexte économique actuel, le tarif de taxibus et d'autobus l'Inter des Laurentides n'augmentera pas. (Photo : TACL)

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a annoncé récemment la mise en place d'une nouvelle entente avec l'organisme à but non lucratif Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL). Celle-ci s'est amorcée le 10 août 2022 et se terminera le 30 mai 2023.

Le TACL dessert les villes et municipalités comprises entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme avec son service de transport collectif « L'inter ».

Les étudiants pourront bénéficier de quatre titres de transport de 30 jours par session s'ils respectent les conditions.

La Ville s'engage à rembourser au TACL le montant correspondant au nombre de titres de transport de 30 jours obtenus gratuitement par les étudiants agathois pour les sessions automne et hiver 2022-2023, soit un maximum de quatre titres par personne par session, le tout selon les modalités convenues.

« Nous sommes plus qu'heureux d'annoncer cette nouvelle entente avec le TACL pour soutenir et encourager nos jeunes à poursuivre des études supérieures tout en demeurant à Sainte-Agathe, d'autant plus que le coût de la vie augmente et qu'il est de plus en plus difficile pour les étudiants de trouver un logement abordable pendant leurs études », a indiqué par communiqué le maire de Sainte-Agathe-des-Monts, Frédéric Broué.

Conditions

Les étudiants qui voudront bénéficier de cette nouvelle entente devront obligatoirement fournir une pièce d'identité avec photo et une preuve d'inscription à chacune des sessions automne 2022 et hiver 2023, qui sera considérée comme étant une preuve d'adresse résidentielle à la Ville.

Les étudiants admissibles devront aussi être responsables de se procurer eux-mêmes leur titre mensuel à l'hôtel de ville, s'engager à utiliser celui-ci pour eux-mêmes uniquement et s'engager à ne pas vendre ce titre ou à en faire bénéficier une autre personne.

Rappelons que le TACL dessert les villes et municipalités comprises entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme avec son service de transport collectif « L'inter », et que l'organisme transige déjà avec la Ville en ayant un point de service pour la vente des titres de transports collectifs à l'hôtel de ville.



Offre d'emploi : **directrice ou directeur général(e)**

Joignez l'équipe de Transport adapté et collectif des Laurentides, dont la mission est de fournir aux citoyen(-ne)s des services de transport collectifs, sécuritaires, professionnels et accessibles, permettant de se déplacer sur un vaste territoire.

Transport adapté et collectif des Laurentides recrute présentement pour le poste de directrice ou directeur général(e).

Raison d'être du poste :

La direction générale assure la gestion opérationnelle et l'exploitation des services de transport adapté et des services de transport collectif pour le compte de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Relevant du conseil d'administration, la direction générale planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à la gestion, selon les stratégies générales adoptées par l'organisme, et en vue d'assurer une saine gestion des ressources humaines et financières. Plus précisément, le ou la titulaire du poste assume les responsabilités de la fonction-conseil, auprès des membres du conseil d'administration.

Le candidat recherché possède un diplôme d'études universitaires en administration (ou une discipline connexe), jumelé à un minimum de 7 ans d'expérience comme gestionnaire.

Le candidat recherché devra aussi avoir de solides aptitudes en planification et en organisation, être orienté vers l'action et les résultats, savoir prendre des décisions de qualité et bien gérer les situations complexes. Cette personne saura aussi se distinguer par son esprit stratégique et ses excellentes aptitudes à la communication (verbale et écrite), de façon à exercer une influence sur son milieu. De

plus, la personne recherchée démontrera son habileté à susciter l'engagement des personnes et saura donner du sens à la vision de l'organisme. La connaissance de la région des Laurentides est requise, alors qu'une expérience dans le secteur du transport représente un atout.

Conditions de travail :

Le poste est basé sur 35 heures par semaine de travail et requiert une accessibilité téléphonique durant les heures de service des transports. L'échelle salariale avantageuse permettra de rémunérer la personne en fonction de son expérience. Des avantages sociaux concurrentiels sont mis en place, incluant une assurance collective et un RVER. Un programme d'intégration vous permettra de vous familiariser avec vos fonctions, comptant notamment sur d'excellentes conditions de transition, soutenu par la directrice générale sortante et appuyé de la directrice générale adjointe.

POSTULER

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, au plus tard le 2 septembre 2022 à : jgariepy@vss.ca. M. Gariépy est maire de la ville de Saint-Sauveur et président du conseil d'administration de TACL

Confidentialité et discrétion assurées.

Nous remercions tous les candidats qui ont postulé ; cependant, seuls les candidats retenus seront contactés.

Offre d'emploi publiée sur le site Web RIM (août 2022)



Directrice ou directeur général(e)

Organisation:	Transport adapté et collectif des Laurentides
Région de travail:	Laurentides
Fin du concours:	Le vendredi 2 septembre 2022 avant 17:00
Date d'embauche:	Le lundi 3 octobre 2022
Type du poste:	Temps plein
Catégorie d'emplois:	Postes cadres



Offre d'emploi : directrice ou directeur général(e)

Joignez l'équipe de Transport adapté et collectif des Laurentides, dont la mission est de fournir aux citoyen(-ne)s des services de transport collectifs, sécuritaires, professionnels et accessibles, permettant de se déplacer sur un vaste territoire.

Transport adapté et collectif des Laurentides recrute présentement pour le poste de directrice ou directeur général(e).

Raison d'être du poste :

La direction générale assure la gestion opérationnelle et l'exploitation des services de transport adapté et des services de transport collectif pour le compte de la MRC des Laurentides et de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Relevant du conseil d'administration, la direction générale planifie, organise, dirige et contrôle les activités reliées à la gestion, selon les stratégies générales adoptées par l'organisme, et en vue d'assurer une saine gestion des ressources humaines et financières. Plus précisément, le ou la titulaire du poste assume les responsabilités de la fonction-conseil, auprès des membres du conseil d'administration.

Le candidat recherché possède un diplôme d'études universitaires en administration (ou une discipline connexe), jumelé à un minimum de 7 ans d'expérience comme gestionnaire.

Le candidat recherché devra aussi avoir de solides aptitudes en planification et en organisation, être orienté vers l'action et les résultats, savoir prendre des décisions de qualité et bien gérer les situations complexes. Cette personne saura aussi se distinguer par son esprit stratégique et ses excellentes aptitudes à la communication (verbale et écrite), de façon à exercer une influence sur son milieu. De plus, la personne recherchée démontrera son habileté à susciter l'engagement des personnes et saura donner du sens à la vision de l'organisme. La connaissance de la région des Laurentides est requise, alors qu'une expérience dans le secteur du transport représente un atout.

Conditions de travail :

Le poste est basé sur 35 heures par semaine de travail et requiert une accessibilité téléphonique durant les heures de service des transports. L'échelle salariale avantageuse permettra de rémunérer la personne en fonction de son expérience. Des avantages sociaux concurrentiels sont mis en place, incluant une assurance collective et un RVER. Un programme d'intégration vous permettra de vous familiariser avec vos fonctions, comptant notamment sur d'excellentes conditions de transition, soutenu par la directrice générale sortante et appuyé de la directrice générale adjointe.

POSTULER

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, au plus tard le 2 septembre 2022 à : jgariepy@vss.ca. M. Gariépy est maire de la ville de Saint-Sauveur et président du conseil d'administration de TACL

Confidentialité et discrétion assurées.

Nous remercions tous les candidats qui ont postulé ; cependant, seuls les candidats retenus seront contactés.

Adresse où postuler

Courriel: jgariepy@vss.ca

Cinq municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides s'unissent pour lancer le programme de covoiturage « J'arrive »

NOUVELLES FOURNIES PAR

Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) →

Sept 15, 2022, 09:00 ET

PARTAGER CET ARTICLE



SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QC, le 15 sept. 2022 /CNW Telbec/ - Les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et le mandataire Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), soutenus par Mobilité alternative (MOBA), sont fiers d'annoncer leur partenariat avec l'entreprise québécoise [Netlift](#) dans le but de déployer une application de covoiturage pour les Laurentides. Le projet *J'arrive* sera lancé officiellement le 19 septembre 2022 et s'adresse à l'ensemble de la population des territoires des 5 MRC.

Grâce au financement obtenu par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du gouvernement du Québec, les MRC mettront en place un programme de covoiturage avantageux qui récompensera les covoitureurs à l'aide d'une gamme d'incitatifs.

L'un des premiers incitatifs testés par le projet est le volet financier qui prévoit une enveloppe budgétaire afin de remettre aux conducteurs un remboursement minimal de 5,75 \$ selon la distance parcourue et le nombre de passagers à bord de leur véhicule. Les passagers profiteront d'un tarif avantageux aligné avec la tarification du transport collectif de la région, soit de 5,00 \$ à 15,00 \$ selon la distance parcourue. Par exemple, un trajet en covoiturage de 110 km coûtera 15,00 \$ au passager et le conducteur, lui, recevra un montant de 30,00 \$.

Le souhait du projet pilote, d'une durée initiale d'un an, est d'encourager les changements de comportements chez les auto-solistes dans le but d'offrir une alternative complémentaire à l'offre de transport actuel, de réduire l'émission des gaz à effet de serre sur le territoire et de faire un pas de plus vers l'économie de partage. Pour inciter les citoyens à rejoindre le programme, le premier trajet sera offert gratuitement aux passagers du 19 au 25 septembre à l'occasion du Défi sans auto solo. Tous les détails du programme sont disponibles au : jarrivelaurentides.ca

« Les défis sont nombreux sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle quand il est question du développement des services de transport de personnes. L'étalement de la population sur notre vaste territoire est un des enjeux principaux. Le covoiturage est donc un mode de transport à privilégier, autant pour les déplacements locaux que régionaux. Il représente une foule d'avantages à la fois économiques et écologiques. J'invite donc les citoyens à s'inscrire au projet » affirme Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Mont-Laurier.

« Nous sommes fiers de nous unir à nos précieux partenaires des Laurentides afin d'offrir une solution de transport supplémentaire pour notre population. En plus d'être complémentaire à l'offre de service actuelle, ce nouveau programme de covoiturage présente de nombreux bénéfices pour les utilisateurs, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et pour l'ensemble de la collectivité. Plus que jamais, l'heure est aux solutions de mobilité durable et on se doit d'embarquer ! », mentionne Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil.

« En vue d'améliorer le milieu de vie de sa population, la MRC des Laurentides accorde une place importante à la question du transport à mobilité durable sur l'ensemble du territoire. Ayant le souci de déployer une offre de service maximale, nos 20 villes et municipalités se sont ralliées derrière le déploiement de cette application de covoiturage. L'idée est de repenser la mobilité en osant aller de l'avant avec ce concept numérique novateur au bénéfice de la population et de l'environnement », affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides et maire de Brébeuf.

« En 2021, 62 % des résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut occupaient un emploi à l'extérieur de leur territoire. De plus, 89 % de la population active se déplace en auto solo. Ces chiffres nous démontrent combien la mobilité des personnes est liée à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Le programme de covoiturage signé Netlift est un projet vitrine qui démontre notre créativité et notre leadership en matière de mobilité durable et partagée, pour répondre à de tels enjeux », déclare André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut.

« Voilà une superbe initiative qui permettra à ceux qui demeurent loin des arrêts de bus et des gares de se déplacer plus aisément, tout en réduisant leur empreinte carbone. En facilitant le covoiturage par l'usage des technologies, nous offrons une alternative sensée, conviviale et très accessible. Nous pouvons en être très fiers ! », a soutenu le maire de Saint-Jérôme, Marc Bourcier.

« Ce projet de covoiturage s'inscrit tout à fait dans le type de milieu de vie propice au développement d'une zone d'innovation en transport, dont la MRC de La Rivière-du-Nord est l'instigatrice. Combiné aux récentes améliorations du transport adapté et collectif et aux autres projets municipaux, ce programme est un ajout intéressant à l'offre de services sur notre territoire », souligne Xavier-Antoine Lalande, préfet de la MRC et maire de Saint-Colomban.

« Nous croyons que l'utilisation des places libres dans les véhicules, compte pour une opportunité de faire une différence dans les Laurentides. L'économie de partage ouvre des horizons, et offrira dans le cas de ce projet, des conditions gagnantes pour les conducteurs comme pour les passagers », ajoute Annie Bélanger, directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides.

« Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que 5 MRC s'unissent pour dire : ici, sur notre territoire, on utilise une seule plateforme de covoiturage. Le covoiturage souffre de la diversité des applications qui facilitent le jumelage entre conducteurs et passagers, ce qui dilue son efficacité. Sur le territoire des 5 MRC, il n'y a plus d'ambiguïté, c'est *J'arrive* ! En bonus, les conducteurs reçoivent un remboursement généreux et les passagers paient un tarif réduit. Et tout ça, en aiguisant leur esprit d'entraide ! », se réjouit Lambert Desrosiers-Gaudette, conseiller en mobilité durable chez MOBA.

« Nous sommes heureux de mettre à contribution notre technologie et notre expertise en gestion de projets de covoiturage. Notre partenariat avec les cinq MRC et MOBA permettra un rayonnement fort du projet de par notre désir de modifier les pratiques en mobilité. L'application Netlift permettra de faciliter les jumelages entre les covoitureurs des Laurentides qui partagent des trajets et horaires similaires. Nous espérons que cette initiative inspirera d'autres régions à mettre en place des solutions de covoiturage structurées » explique Christine Bertrand, directrice générale de Netlift.

À propos de Netlift

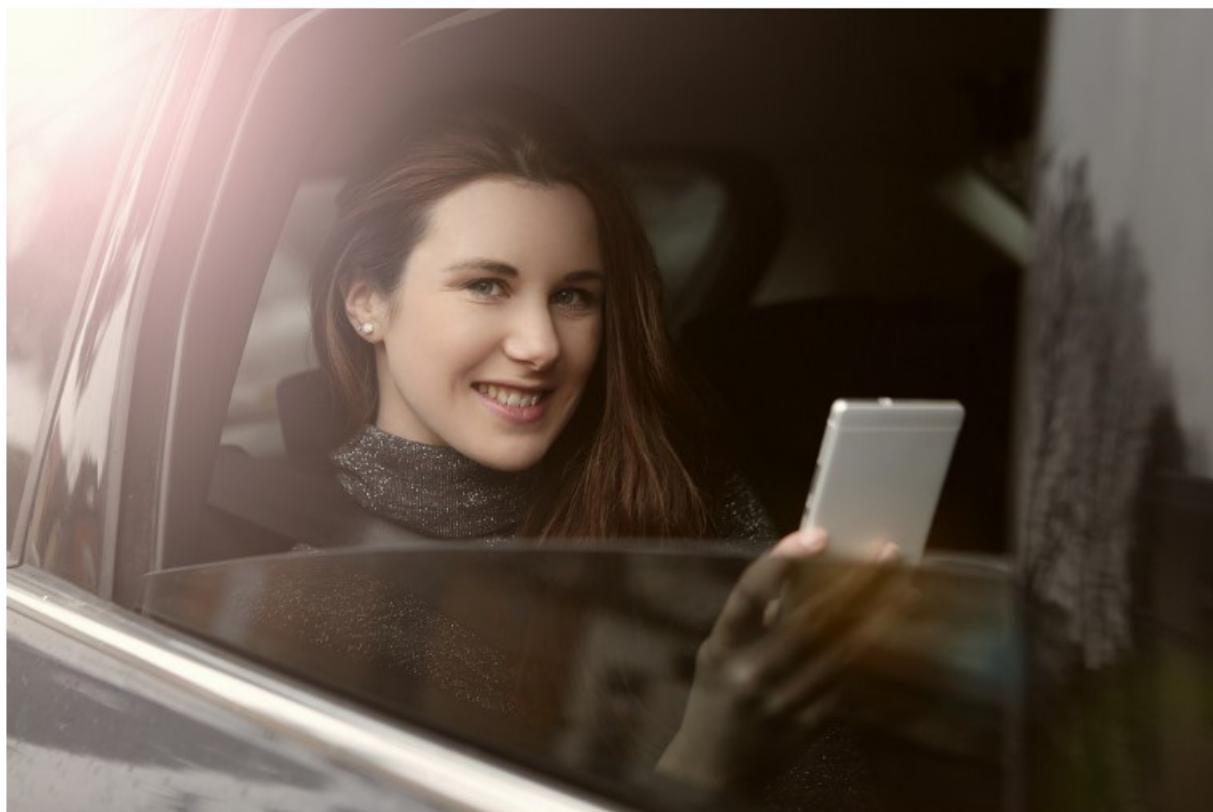
La vision de Netlift est de réduire massivement l'auto-solo, les émissions de GES et les inefficiences en transport, en ayant un impact significatif et durable sur l'environnement et la société. Depuis 2012, Netlift a développé une expertise et des outils technologiques de pointe permettant de résoudre des enjeux de mobilité et de bâtir une communauté durable. À ce jour, Netlift travaille en partenariat avec des établissements scolaires, des entreprises privées, des villes et des institutions gouvernementales.

SOURCE Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

Renseignements: Annie Bélanger, Directrice générale de TACL, abelanger@transportlaurentides.ca, 819-774-0467 poste 222

Lancement du projet J'arrive : la nouvelle application de covoiturage des Laurentides

LE ZigZag / magazine@lezigzag.ca | 15 septembre 2022



Source : Annie Bélanger, M.Sc., CRHA, directrice générale TaCL

Les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et le mandataire Transport adapté et collectif des Laurentides, soutenus par MOBA, sont fiers d'annoncer leur partenariat avec l'entreprise québécoise Netlift dans le but de déployer une application de covoiturage pour les Laurentides.

TaCL
TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF DES
LAURENTIDES

ta TRANSPORT
adapté
des Laurentides

l'inter
des Laurentides

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !



Le projet *J'arrive* sera lancé officiellement le 19 septembre 2022 et s'adresse à l'ensemble de la population des territoires des 5 MRC. Nous invitons les citoyens à participer dès maintenant en téléchargeant gratuitement l'application Netlift (disponible sur iOS et Android).

Tous les détails du programme sont disponibles au jarrivelaurentides.ca. Vous y trouverez toute l'info pertinente au projet, de même qu'une page « Média » qui inclut une campagne vidéo, déclinée en trois vidéos complémentaires pour un lancement web interactif, de même que le communiqué de presse officiel. Nous vous invitons également à suivre les pages [Facebook](#) et [Instagram](#) du projet *J'arrive* dès maintenant afin de ne rien manquer sur les prochaines annonces du projet ! Et n'hésitez pas à partager les publications pour faire rayonner le projet au sein de la région.

Événement de lancement

Vous êtes conviés à un événement pour célébrer le lancement du projet *J'arrive* le mardi 20 septembre de 11h à 13h au Pont Couvert à La Conception. Vous pourrez ainsi en apprendre plus sur le projet pilote : ses objectifs, le fonctionnement de l'application, etc.; discuter avec les porteurs du projet et réseauter avec les acteurs du milieu; et visionner la vidéo de lancement. Merci de confirmer votre présence à l'événement [en vous inscrivant ici](#) dès que possible.

Il me fera plaisir de répondre à vos questions et vous rencontrer prochainement relativement à cette superbe avancée de mobilité.

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Cinq municipalités régionales de comté (MRC) des Laurentides s'unissent pour lancer le programme de covoiturage « J'arrive »

16 septembre 2022

 Retour

 Twitter

 Facebook

 LinkedIn

 Transférer

 Sauvegarder

 Imprimer

Les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et le mandataire Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), soutenus par Mobilité alternative (MOBA), sont fiers d'annoncer leur partenariat avec l'entreprise québécoise Netlift dans le but de déployer une application de covoiturage pour les Laurentides. Le projet *J'arrive* sera lancé officiellement le 19 septembre 2022 et s'adresse à l'ensemble de la population des territoires des 5 MRC.

Grâce au financement obtenu par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du gouvernement du Québec, les MRC mettront en place un programme de covoiturage avantageux qui récompensera les covoitureurs à l'aide d'une gamme d'incitatifs.

L'un des premiers incitatifs testés par le projet est le volet financier qui prévoit une enveloppe budgétaire afin de remettre aux conducteurs un remboursement minimal de 5,75 \$ selon la distance parcourue et le nombre de passagers à bord de leur véhicule. Les passagers profiteront d'un tarif avantageux aligné avec la tarification du transport collectif de la région, soit de 5,00 \$ à 15,00 \$ selon la distance parcourue. Par exemple, un trajet en covoiturage de 110 km coûtera 15,00 \$ au passager et le conducteur, lui, recevra un montant de 30,00 \$.

Le souhait du projet pilote, d'une durée initiale d'un an, est d'encourager les changements de comportements chez les auto-solistes dans le but d'offrir une alternative complémentaire à l'offre de transport actuel, de réduire l'émission des gaz à effet de serre sur le territoire et de faire un pas de plus vers l'économie de partage. Pour inciter les citoyens à rejoindre le programme, le premier trajet sera offert gratuitement aux passagers du 19 au 25 septembre à l'occasion du Défi sans auto solo. Tous les détails du programme sont disponibles au : jarrivelaurentides.ca

« Les défis sont nombreux sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle quand il est question du développement des services de transport de personnes. L'étalement de la population sur notre vaste territoire est un des enjeux principaux. Le covoiturage est donc un mode de transport à privilégier, autant pour les déplacements locaux que régionaux. Il représente une foule d'avantages à la fois économiques et écologiques. J'invite donc les citoyens à s'inscrire au projet » affirme Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Mont-Laurier.

« Nous sommes fiers de nous unir à nos précieux partenaires des Laurentides afin d'offrir une solution de transport supplémentaire pour notre population. En plus d'être complémentaire à l'offre de service actuelle, ce nouveau programme de covoiturage présente de nombreux bénéfices pour les utilisateurs, qu'ils soient conducteurs ou passagers, et pour l'ensemble de la collectivité. Plus que jamais, l'heure est aux solutions de mobilité durable et on se doit d'embarquer ! », mentionne Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil.

« En vue d'améliorer le milieu de vie de sa population, la MRC des Laurentides accorde une place importante à la question du transport à mobilité durable sur l'ensemble du territoire. Ayant le souci de déployer une offre de service maximale, nos 20 villes et municipalités se sont ralliées derrière le déploiement de cette application de covoiturage. L'idée est de repenser la mobilité en osant aller de l'avant avec ce concept numérique novateur au bénéfice de la population et de l'environnement », affirme Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides et maire de Brébeuf.

« En 2021, 62 % des résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut occupaient un emploi à l'extérieur de leur territoire. De plus, 89 % de la population active se déplace en auto solo. Ces chiffres nous démontrent combien la mobilité des personnes est liée à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Le programme de covoiturage signé Netlift est un projet vitrine qui démontre notre créativité et notre leadership en matière de mobilité durable et partagée, pour répondre à de tels enjeux », déclare André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut.

« Voilà une superbe initiative qui permettra à ceux qui demeurent loin des arrêts de bus et des gares de se déplacer plus aisément, tout en réduisant leur empreinte carbone. En facilitant le covoiturage par l'usage des technologies, nous offrons une alternative sensée, conviviale et très accessible. Nous pouvons en être très fiers ! », a soutenu le maire de Saint-Jérôme, Marc Bourcier.

« Ce projet de covoiturage s'inscrit tout à fait dans le type de milieu de vie propice au développement d'une zone d'innovation en transport, dont la MRC de La Rivière-du-Nord est l'instigatrice. Combiné aux récentes améliorations du transport adapté et collectif et aux autres projets municipaux, ce programme est un ajout intéressant à l'offre de services sur notre territoire », souligne Xavier-Antoine Lalande, préfet de la MRC et maire de Saint-Colomban.

« Nous croyons que l'utilisation des places libres dans les véhicules, compte pour une opportunité de faire une différence dans les Laurentides. L'économie de partage ouvre des horizons, et offrira dans le cas de ce projet, des conditions gagnantes pour les conducteurs comme pour les passagers », ajoute Annie Bélanger, directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides.

« Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est que 5 MRC s'unissent pour dire : ici, sur notre territoire, on utilise une seule plateforme de covoiturage. Le covoiturage souffre de la diversité des applications qui facilitent le jumelage entre conducteurs et passagers, ce qui dilue son efficacité. Sur le territoire des 5 MRC, il n'y a plus d'ambiguïté, c'est *J'arrive* ! En bonus, les conducteurs reçoivent un remboursement généreux et les passagers paient un tarif réduit. Et tout ça, en aiguisant leur esprit d'entraide ! », se réjouit Lambert Desrosiers-Gaudette, conseiller en mobilité durable chez MOBA.

« Nous sommes heureux de mettre à contribution notre technologie et notre expertise en gestion de projets de covoiturage. Notre partenariat avec les cinq MRC et MOBA permettra un rayonnement fort du projet de par notre désir de modifier les pratiques en mobilité. L'application Netlift permettra de faciliter les jumelages entre les covoitureurs des Laurentides qui partagent des trajets et horaires similaires. Nous espérons que cette initiative inspirera d'autres régions à mettre en place des solutions de covoiturage structurées » explique Christine Bertrand, directrice générale de Netlift.



ACTUALITÉ

J'arrive : Une application unique pour les Laurentides

Par France Poirier ✉

Difficile de se déplacer d'une MRC à une autre, avec les transports en commun qui varient dans chacune d'elle. Pour remédier à la situation, cinq MRC de la région en collaboration avec le mandataire le TACL lancent une application de covoiturage.

Les résidents des MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord pourront utiliser le service dès le 19 septembre. Le but du projet est de changer les comportements chez les automobilistes, de faciliter les déplacements et de réduire les gaz à effet de serre.

« On veut travailler ensemble. Le transport est saccadé dans la région avec différents types de transports selon les MRC. Chacune d'elle a son service qui se déploie uniquement dans son territoire. Quand tu veux te déplacer d'une MRC à une autre, c'est très compliqué pour les usagers. Avec le projet J'arrive on a fait une mise en commun des services et c'est un modèle unique », explique Annie Bélanger du TACL.

« C'est une première que des MRC se regroupent dans un projet commun de covoiturage. On voit ces initiatives plus souvent en milieu urbain, alors que nous sommes en milieu rural et semi-rural. On a des défis dans la région au niveau du transport. On travaille sur ce projet depuis 2018, mais la pandémie nous a retardés », ajoute-t-elle.

Pas d'échange d'argent

Les conducteurs s'inscrivent sur l'application J'arrive que l'on retrouve sur la plateforme Netlift, une entreprise québécoise.

« Il est important de savoir que nous avons créé des incitatifs sur notre application qui n'existent pas en dehors de la nôtre. Vous ouvrez votre compte et identifiez votre circuit. Lorsque vous activez votre trajet, la journée qui vous convient, vous vous rendez disponible pour recevoir des passagers », explique-t-elle.

Le comité de pilotage a regardé différentes plateformes et fait des choix. Il ne voulait pas que les personnes discutent d'argent. Ainsi, deux types de comptes existent : un compte conducteur et un compte passager. Le paiement se fait automatiquement par la plateforme. À la fin du mois, elle comptabilise le nombre de trajets effectués et dépose l'argent dû dans le compte du conducteur et débite le montant dans le compte du passager.

Avantages du covoiturage

Pour inciter les citoyens à rejoindre le programme, le premier trajet sera offert gratuitement aux passagers du 19 au 25 septembre à l'occasion du Défi sans auto solo. Tous les détails du programme sont disponibles au : jarrivelaurentides.ca

« En 2021, 62 % des résidents de la MRC des Pays-d'en-Haut occupaient un emploi à l'extérieur de leur territoire. De plus, 89 % de la population active se déplace en auto solo. Ces chiffres nous démontrent combien la mobilité des personnes est liée à des enjeux sociaux », déclare André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Article paru dans L'info du Nord — Mont-Tremblant (28 septembre 2022)

5 MRC des Laurentides s'unissent pour le covoiturage

© Publié le 28 septembre 2022 par Laureen Peers



PUBLIÉ PAR
Laureen Peers

Journaliste de l'Initiative de journalisme local | lpeers@infodunord.ca

Cinq MRC des Laurentides se sont unies pour créer un programme de covoiturage baptisé J'arrive qui après plusieurs années de travail, est désormais disponible.



Le programme J'arrive qui permet de faire du covoiturage est disponible sur l'application Netlift. (Photo - Gracieuseté)

C'est en partenariat avec l'entreprise québécoise Netlift et soutenus par Mobilité alternative (MOBA) que les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de La Rivière-du-Nord et le mandataire Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) ont annoncé l'arrivée de ce programme de covoiturage dans les Laurentides, .

Répondre aux besoins

Selon la directrice générale de TACL et mandataire de ce projet, Annie Bélanger, ce projet est parti de deux éléments, à savoir que « les services sont saccadés » et qu'il est difficile « d'obtenir du financement en transport collectif à la hauteur des besoins de la population. »

« C'est parti aussi d'une volonté d'avoir un projet en commun qui réduirait les barrières entre les MRC et du fait de dire soyons réalistes, la hauteur des besoins qu'on a à couvrir, on ne réussira jamais à les couvrir avec des autobus puis des taxibus », indique Mme Bélanger.

En effet, elle explique que même s'ils continuent de demander des budgets pour développer les services de taxibus et d'autobus, « on n'aura jamais les options qu'on peut avoir dans les grandes villes », à cause de la grandeur du territoire.



«On s'est dit qu'il faut trouver des façons différentes de soutenir la mobilité des gens sur le territoire et des véhicules, il y en a plein dans les Laurentides.» -Annie Bélanger

J'arrive !

Officiellement lancé depuis le 19 septembre, ce programme J'arrive disponible par le biais de l'application Netlift permet notamment aux résidents des cinq MRC de se déplacer plus facilement.

C'est un projet pilote d'une durée initiale d'un an qui a pour souhait d'encourager les changements de comportements chez les autosolistes dans le but d'offrir une alternative complémentaire à l'offre de transport actuel, de réduire l'émission des gaz à effet de serre sur le territoire et de faire un pas de plus vers l'économie de partage.

Une fois l'inscription effectuée sur l'application, il sera alors possible de chercher un covoiturage en indiquant le trajet souhaité ou de publier les circuits déjà prévus pour les conducteurs.



Les membres du comité de pilotage (par MRC), les représentants de Netlift et la représentante de la députée Fédérale Marie-Hélène Gaudreau, Annie Lajoie. (Photo-Gracieuseté)

Tarifs avantageux et bonus

De plus, avec le financement obtenu par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du gouvernement du Québec, les covoitureurs seront récompensés à l'aide d'une gamme d'incitatifs.

Les passagers pourront se déplacer à un tarif avantageux, à savoir 5\$ pour les trajets de moins de 50 km, 10\$ pour ceux entre 50 km et 100 km et 15\$ pour les trajets de plus de 100 km. Concernant les conducteurs, ils obtiendront un remboursement allant de 5,75\$ et 30\$ en fonction de la distance parcourue et le nombre de passagers à bord du véhicule.



«Pour pouvoir adhérer à J'arrive, le point de départ ou le point d'arrivée doit être situé dans une des cinq MRC.» – Annie Bélanger

À noter qu'aucun échange monétaire ne se fait en main propre, tout se passe via l'application que ce soit pour payer le conducteur que de recevoir le remboursement du passager. Cet argent sera disponible en tout temps sur l'application jusqu'à ce que le conducteur demande à ce que la somme lui soit reversée sur son compte bancaire.

Sécurité

Côté sécurité, il sera possible aux conducteurs d'accepter ou non le passager. Un système de notation est également mis en place pour permettre aux conducteurs comme aux passagers de se sentir en sécurité tout au long du trajet. En cas extrême, les utilisateurs pourront faire un signalement qui sera rapidement pris en compte.

Tous les détails du programme sont disponibles sur jarrivelaurentides.ca

NOTRE TERRITOIRE
VOUS LE AVENIR

**MRC DES
LAURENTIDES**

AVIS PUBLIC

Majoration du tarif applicable pour les services de transport adapté desservi par Transport adapté et collectif des Laurentides

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que lors de sa séance tenue le 23 novembre 2022, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté la résolution numéro 2022.11.8863 relative à la majoration du tarif applicable par Transport adapté et collectif des Laurentides pour les services de transport adapté :

**« Résolution 2022.11.8863
Majoration du tarif applicable par Transport adapté et collectif des Laurentides pour les services de transport adapté »**

CONSIDÉRANT QU'aux termes de son règlement numéro 258-2011, la MRC des Laurentides a déclaré sa compétence en matière de transport adapté à l'égard de l'ensemble des villes et municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et l'organisme Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) ont signé une entente afin que celui-ci assure la gestion et l'exploitation des services de transport adapté sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les coûts des titres de passage pour les services de transport adapté sont demeurés inchangés depuis 2015;

CONSIDÉRANT la hausse importante des coûts de transport et qu'afin de permettre le maintien d'un service de qualité, il y a lieu de majorer de 0,75\$ le tarif applicable aux titres de passage pour les services de transport adapté, tel que proposé et adopté par le conseil d'administration de TACL en vertu de sa résolution numéro 2022-09-29-5.6.1;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à l'article 48.41 de la Loi sur les transports (RLRQ, c. T-12);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Frédéric Broué, appuyé par la conseillère Dominique Forget et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides approuve et autorise l'organisme Transport adapté et collectif des Laurentides à majorer, à compter du 1er janvier 2023, le tarif du titre de passage pour les services de transport adapté de 3,75\$ à 4,50\$.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
délivrée à Mont-Blanc, ce 28 novembre 2022

Isabelle Daoust, CPA, CGA
Greffière-trésorière adjointe et directrice des finances »

Le nouveau tarif sera en vigueur le 1er janvier 2023. Le présent avis est donné conformément aux dispositions prévues à l'article 48.41 de la Loi sur les transports (RLRQ, c. T-12).

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 28 novembre 2022.


Isabelle Daoust, CPA, CGA
Greffière-trésorière adjointe et directrice des finances

MRClaurentides.qc.ca

P015379-1

Communiqué (avis de nomination) publié sur le site Web RIM (14 décembre 2022)



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Nomination de madame Marie-Claude Beaudet au poste de Directrice générale.

14 décembre 2022

Retour	Twitter	Facebook	LinkedIn	Transférer	Sauvegarder	Imprimer
--------	---------	----------	----------	------------	-------------	----------

Le conseil d'administration de TACL est heureux d'annoncer la nomination de madame Marie-Claude Beaudet au poste de Directrice générale.

Détenant un certificat en gestion de projet et une maîtrise en gestion et développement des organisations, madame Beaudet cumule 10 ans d'expérience comme gestionnaire tant dans des institutions publiques que privées. Elle est également une fière citoyenne des Laurentides depuis plusieurs années.

« Je suis très heureuse de me joindre à une équipe aussi compétente et engagée que celle de TACL. La mission et les valeurs de l'organisme me rejoignent pleinement. Contribuer activement au rayonnement et au développement socio-économique de la région est un honneur pour moi. Avoir le privilège de faire une différence positive dans la vie des gens a beaucoup d'importance à mes yeux » a souligné madame Beaudet.

Des projets à mettre en oeuvre

Mme Beaudet aura plusieurs nouveaux projets à mettre en place, notamment un nouveau système d'exploitation permettant entre autres de suivre en temps réel les véhicules de taxibus et de transport adapté en plus d'effectuer les réservations et le paiement en ligne. Instaurer le paiement par carte bancaire dans les autobus de l'Inter est un autre objectif à mettre de l'avant. Bien sûr, l'optimisation de l'offre de service postpandémie demeure une priorité.

Ses compétences de gestionnaire, son savoir-être, et son leadership mobilisateur seront un apport apprécié pour TACL. Nous sommes persuadés que Mme Beaudet sera un atout pour l'organisme.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'organisation et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Pour plus d'information



Transport adapté et collectif des Laurentides

16, rue St-Paul Est, Bureau 102

St-Agathe-des-Monts Québec

Canada J8C 3R2

www.transportlaurentides.ca



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Avis de nomination au Transport adapté et collectif des Laurentides

Sainte-Agathe-des-Monts, le 13 décembre 2022 — Le conseil d'administration de TACL est heureux d'annoncer la nomination de madame Marie-Claude Beaudet au poste de Directrice générale.

Détenant un certificat en gestion de projet et une maîtrise en gestion et développement des organisations, madame Beaudet cumule 10 ans d'expérience comme gestionnaire tant dans des institutions publiques que privées. Elle est également une fière citoyenne des Laurentides depuis plusieurs années.

« Je suis très heureuse de me joindre à une équipe aussi compétente et engagée que celle de TACL. La mission et les valeurs de l'organisme me rejoignent pleinement. Contribuer activement au rayonnement et au développement socio-économique de la région est un honneur pour moi. Avoir le privilège de faire une différence positive dans la vie des gens a beaucoup d'importance à mes yeux » a souligné madame Beaudet.

Des projets à mettre en œuvre

Mme Beaudet aura plusieurs nouveaux projets à mettre en place, notamment un nouveau système d'exploitation permettant entre autres de suivre en temps réel les véhicules de taxibus et de transport adapté en plus d'effectuer les réservations et le paiement en ligne. Instaurer le paiement par carte bancaire dans les autobus de l'Inter est un autre objectif à mettre de l'avant. Bien sûr, l'optimisation de l'offre de service postpandémie demeure une priorité.

Ses compétences de gestionnaire, son savoir-être, et son leadership mobilisateur seront un apport apprécié pour TACL. Nous sommes persuadés que Mme Beaudet sera un atout pour l'organisme.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'organisation et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

– 30 –

Source

Steve Perreault
Vice-président
819 681-3370, poste 1506
www.transportlaurentides.ca

